



**SNCF
RÉSEAU**

POUR LES AGENTS SE ET M&T

LES NÉGOCIATIONS CONTINUENT !

L'UNSA-Ferroviaire reste mobilisée pour les agents du Service Électrique et de Maintenance & Travaux. **ÉTAT DES LIEUX.**



C'EST DÉJÀ ACTÉ À PARTIR DU 1ER JANVIER

- La mise en place de l'indemnité de remise en exploitation du Réseau pour l'ensemble des agents de la SA Réseau tenant l'astreinte
- La poursuite de recrutement de haut niveau 500 pour 2026 pour le SE auquel se rajoute les recrutements non réalisés en 2025 (441 réalisés / 488 au 30 novembre)
- Le passage pour les agents SE à la classe 3 à l'issue la formation HMT3 et 3 cycle d'astreinte
- 120 passages à la classe 4 sur 3 ans (60 en 2026 puis 30 en 2027 et 2028) en plus de l'exercice de notation classique (remplacement des départs)
- La valorisation des REQ expérimentés SE et Voie
- L'ouverture d'un programme SE à partir du 29 janvier 2026
- Des bilans emploi/recrutement dans chaque DGIR dès la rentrée

EN COURS DE NÉGOCIATION ET CE QUE L'UNSA REVENDIQUE

- La prime de technicité du métier de mainteneur avec dans un premier temps un montant minimum de 150 €, que les salariés des 3 collèges en soient bénéficiaires et qu'une réflexion soit ouverte sur les autres métiers de la maintenance et des travaux.
- Des parcours professionnels de qualité avec une vision claire sur les perspectives d'avenir pour les salariés de l'ensemble des métiers de M&T
- La réduction des différents parcours d'astreinte
- Une formation de qualité avec la mise en place de recyclage afin de garantir le maintien des compétences
- La reconnaissance de la pénibilité pour les encadrants de M&T prenant l'astreinte
- L'attribution de l'ICS à l'ensemble des encadrants tenant l'astreinte.
- La mise en place rapide de programmes métiers pour la voie, les télécom, la SM, les Caténaires



**ENSEMBLE,
FAISONS AVANCER NOS
DROITS !
L'UNSA RESTE À VOS
CÔTÉS POUR OBTENIR DES
AVANCÉES CONCRÈTES
: RECONNAISSANCE,
TECHNICITÉ, ET MEILLEURES
CONDITIONS DE TRAVAIL.**